

Les crédits

Je suis heureux que de grands progrès aient été réalisés au Québec, comme dans d'autres provinces.

• (1735)

Ce que je veux souligner, c'est que lorsqu'on fait des reproches, comme un député du Bloc l'a malheureusement fait un peu plus tôt dans le débat, on devrait toujours s'inscrire dans l'ensemble de notre histoire et reconnaître que toutes les régions du pays ont été négligentes dans ce dossier. Toutes les régions du Canada font des progrès. Je suis heureux de dire que c'est aussi le cas du Québec.

Mme Jan Brown (Calgary—Sud—Est): Madame la Présidente, cette journée a été très longue, c'est un fait. J'écoute ce débat depuis plusieurs heures. J'ai été fort impressionnée par les différentes interventions de même que par les propos tenus par le député.

Je voudrais lui poser une question concernant l'équité salariale. Je ne suis pas une féministe, mais une humaniste. C'est dans cette optique que je pose ma question.

Toute la question de l'équité salariale est liée au débat fondamental sur l'équité en matière d'emploi. Je ne peux concevoir comment on peut séparer la question de l'équité salariale des autres questions que je vais mentionner à l'instant. J'aimerais ensuite que le député me dise comment il peut exclure ces aspects de l'équité salariale.

Mon parti, le Parti réformiste, estime qu'il est essentiel d'améliorer l'éducation pour pouvoir accéder à des possibilités d'emploi. Ainsi, il faut accorder une plus grande priorité au perfectionnement professionnel, surtout au perfectionnement des compétences qui permettent une plus grande souplesse au niveau de l'emploi. C'est mon premier point.

Mon deuxième point a trait à l'importance que l'on accorde aux réalisations personnelles. À toutes les étapes du recrutement, les employeurs doivent traiter les gens, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes, comme des personnes et les juger d'après leur mérite, leurs compétences, leurs capacités, leur expérience pour occuper un poste donné. Ils ne peuvent pas les juger d'après leur sexe.

Voilà ce que je tenais à dire. Puis-je avoir l'opinion du député là-dessus?

M. O'Brien: Madame la Présidente, la députée dit qu'on ne devrait pas imposer des quotas artificiels pour équilibrer la concurrence, si vous voulez. Je suis d'accord.

Nous pouvons arriver à l'équité sans cela. Je suis tout à fait d'accord avec plusieurs députées qui ont dit vouloir être traitées et considérées comme des égales et avoir été élues à la Chambre parce qu'elles étaient le meilleur candidat, et non parce qu'elles étaient des femmes. Je suis tout à fait d'accord là-dessus.

Les quotas et l'équité salariale sont deux questions distinctes, que je vais donc aborder comme telles. Selon plusieurs études, un homme et une femme qui font exactement le même travail, parfois dans la même entreprise privée, et qui ont les mêmes

qualifications ont un salaire différent. Je laisse le soin aux députés de deviner qui gagne moins.

Je viens du secteur de l'enseignement. Je me souviens que, du temps où j'enseignais, une femme qui avait les mêmes qualifications et le même nombre d'années d'expérience que moi touchait exactement le même salaire. Je n'aurais pas accepté qu'il en soit autrement. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas dans notre pays.

Si la députée le désire, je me ferai un plaisir de lui faire partager une autre fois certaines études qui le prouvent.

M. Dick Harris (Prince George—Bulkley Valley): Madame la Présidente, j'ai écouté les observations du député.

Il semblerait qu'il n'a peut-être pas saisi certaines des choses que les députés du Parti réformiste disaient. Toute la journée ils ont applaudi les réalisations non seulement des femmes députées, mais des femmes en général dans l'histoire, pas parce que ce sont des femmes, mais parce qu'elles ont réalisé quelque chose. Nous avons applaudi ces réalisations comme nous aurions applaudi celles des hommes.

• (1740)

Je veux que ce soit bien clair. Nous ne faisons pas de distinction de sexe en ce qui concerne l'importance des réalisations, nous ne voyons que les réalisations elles-mêmes.

Je voudrais revenir sur certaines des observations que le député a faites au sujet des noms que nous donnons à certaines professions, il a donné l'exemple de *policemen* en anglais. Il a déclaré qu'il trouvait le terme répréhensible. Je voudrais lui demander s'il a le même sentiment au sujet de *policewoman*, et si nous devrions adopter *policeperson*? Cela pourrait nous emmener très loin. Devrions-nous remplacer les *manholes* (trous d'homme) par des *personholes* (trous de personne)? Où s'arrêter?

Ici aussi, nous faisons une distinction entre monsieur le Président et madame la Présidente. Est-ce que le député trouve cela répréhensible?

Un peu plus tôt j'ai parlé de quotas et il est certain que le gouvernement n'en a jamais parlé. Je dirais que les groupes d'action positive aux États-Unis ont commencé de la même façon. Ils ne parlaient pas de quotas. Ils parlaient d'égalité salariale ou d'égalité d'accès à l'emploi. En réalité, ils voulaient des quotas, c'était leur objectif caché. Au début, cela aurait été mal reçu, c'est pourquoi ils ont préféré utiliser des termes moins radicaux.

La présidente suppléante (Mme Maheu): La période est terminée, mais si le député de London—Middlesex veut donner une réponse rapide, il le peut.

M. O'Brien: Madame la Présidente, je le veux bien, car le député a soulevé quelques points très importants. J'essaierai d'être bref, bien que ce soit difficile, car il a fait valoir plusieurs arguments.